

Serres aux fuschias



La plus grande collection française de fuschias (600 variétés) et autres plantes rares et diverses dans cette exploitation d'immenses serres fleuries.

Visite guidée possible pour les groupes sur réservation au 02 40 54 24 22.

Musée de la Chanson Française

Vous trouverez dans ce musée de nombreux documents et instruments rendant hommage à la chanson française. Visite guidée possible uniquement sur rendez-vous pour les groupes. Réservations au 02 40 54 24 22.

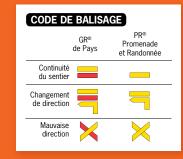


Le saviez-vous ?

Le village fait partie de la commune de Vieillevigne jusqu'en 1855. L'origine du nom ferait référence au relief de cette dernière ou au pont de planches qui permettait aux villageois de traverser le ruisseau de l'Ognon.

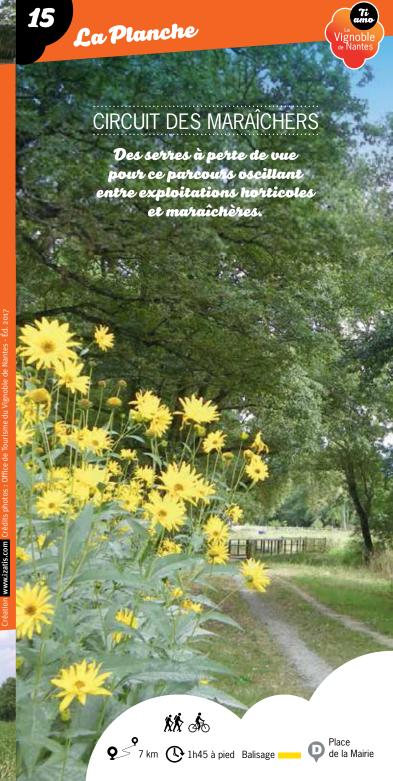
E CHARTE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...).
 Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements.
 Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.
 Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos détritus et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

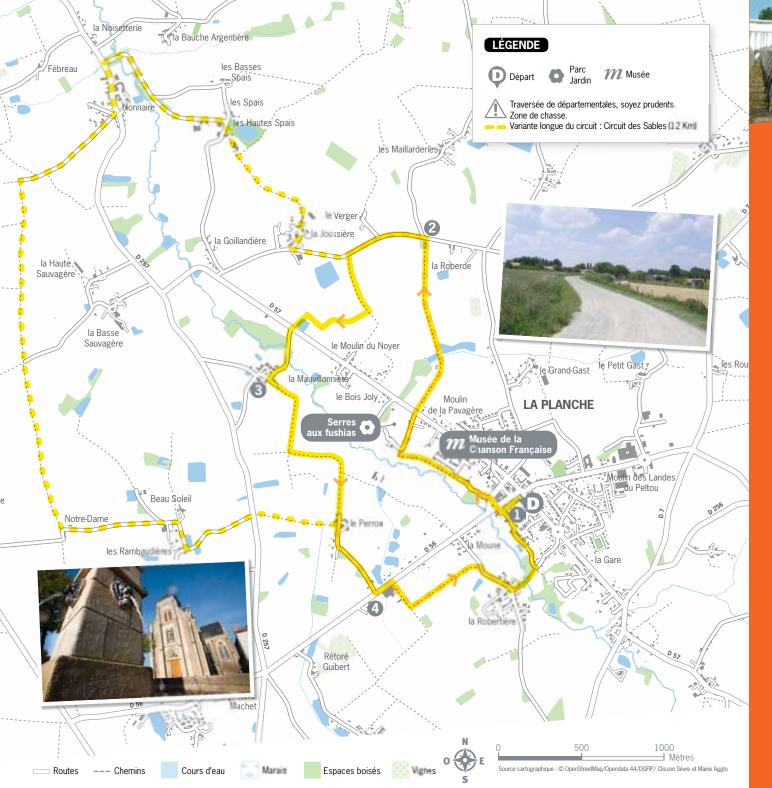




Office de Tourisme du Vignoble de Nantes Bureau d'accueil de Clisson 02 40 54 02 95 Bureau d'accueil de Vallet 02 40 36 35 87 www.levignobledenantes-tourisme.com













CIRCUIT DES MARAÎCHERS

- P 1 Face à la mairie, prenez la rue à droite, bifurquez légèrement à gauche et de suite à droite au niveau de la petite placette. Traversez la route et poursuivez en face sur la route et ensuite dans le chemin enherbé le long des lotissements. Au bout de 600 mètres, suivez la courbe du chemin à droite. Dans le village, poursuivre tout droit sur la route. Traversez la départementale et poursuivez tout droit sur le chemin le long des serres. Au bout du chemin, prenez à gauche sur la route.
- 2 Cheminez 500 mètres sur la route, puis prenez le chemin à gauche en direction des serres. Suivez tout droit le long des serres et au carrefour, prenez à droite. Au bout des serres, bifurquez à droite et poursuivez tout droit entre les serres et le plan d'eau pour rejoindre la route. Traversez-la et poursuivez tout droit en direction de la Mauvillonnière.
- 3 Dans le village, tournez à gauche dans le chemin de la fosse aux loups. Poursuivez sur le chemin et bifurquez légèrement à droite. Prenez ensuite à gauche. Dans le village, poursuivez toujours tout droit sur la route pour rejoindre la départementale. Prenez la départementale sur votre gauche sur quelques mètres et tournez ensuite dans le chemin à droite.
- 4 Poursuivez ensuite à gauche dans le chemin. Au bout de celui-ci, tournez à droite sur la route. Dans le village, tournez à gauche au niveau de la pompe rouge pour emprunter le petit chemin entre les gros cailloux. Traversez la passerelle, continuez sur le chemin et à la sortie tournez à gauche dans la rue des roseaux. Suivez la rue qui bifurque légèrement à gauche, continuez puis tournez à droite pour rejoindre le point de départ.